

**Lettre de commande
Instruction du volet ANC
dans le cadre d'un CU de type b**

Par la présente, je souhaite que la communauté de communes Terres de Perche (SPANC) instruisse le volet assainissement non collectif dans le cadre du dépôt de mon Certificat d'Urbanisme de type b (opérationnel).

Coordonnées du demandeur :

| | |
|------------------|----------------------|
| Nom - Prénom : | |
| Adresse : | |
| Code postal : | Ville : |
| Téléphone fixe : | Téléphone portable : |
| Adresse mail : @ | |

Adresse du terrain :

| | |
|--|---------|
| Adresse : | |
| Code postal : | Ville : |
| Référence cadastrale du terrain (section & parcelle) : | |

Cette prestation de terrain est réalisée par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non-Collectif) qui prendra contact avec le demandeur afin de programmer un rendez-vous sur le terrain pour le contrôle de faisabilité de mise en œuvre d'une filière d'assainissement non collectif.

Merci de bien vouloir retourner cette lettre de commande, datée et signée à l'adresse précisée en entête du présent courrier, accompagnée d'un chèque de **100,00 € TTC** à l'ordre du Trésor Public.

Une facture avec la mention "acquittée" vous sera transmise par courrier en même temps que votre avis technique.

Cahier des charges

Déroulement :

Le technicien analysera sur le terrain, la surface disponible, la topographie des lieux, la nature du sol en place (structure, texture, hydromorphie), la présence d'exutoire ainsi que tout élément pouvant impacter ou être impacté par une filière d'assainissement non collectif.

Restitution :

Le SPANC transmettra par courrier au demandeur l'avis technique précisant le contexte général du site, les prescriptions particulières à respecter et la faisabilité ou non du projet.

Une copie du rapport sera envoyée pour information et par e-mail au format PDF à la Mairie.

Fait à, le

Signature :